

Bâle III Publication du Pilier 3 Rapport semestriel

Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. - 30 juin 2026



EDMOND
DE ROTHSCHILD



Objectif et périmètre du rapport	6
Principes de publication financière	6
Périmètre de consolidation	7
Fonds propres consolidés et liquidités	10
Chiffres – clés	10
Structure du capital	12
Actifs pondérés par le risque	14
Dispositif de gestion des risques	18
Risque de crédit	20
Risque de marché (MRA)	26
Risque de taux sur le portefeuille de banque (IRRBBA)	27
Risque de liquidité	34
Annexes	40
Réconciliation des états financiers et des fonds propres réglementaires	40
Information relative au débit d’actif	46
Information relative au ratio de levier	47
Principales caractéristiques des instruments de fonds propres	50



Bâtiment Colibri, Genève, Suisse

Objectif et périmètre du rapport



Objectif et périmètre du rapport

Principes de publication financière

Le présent rapport a pour objectif de donner une information au public sur les fonds propres du groupe Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. (« groupe Edmond de Rothschild Suisse » ci-après), leur adéquation en matière de couverture des risques inhérents aux activités et le dispositif de gestion des risques mis en place.

Le rapport a été établi conformément à l'article 16 de l'Ordonnance sur les fonds propres (« OFR » ci-après) traitant de la publication du Pilier 3 de l'Accord de Bâle III et aux prescriptions d'exécution techniques de l'Ordonnance de la FINMA sur les obligations des banques et des maisons de titres en matière de publication (OPub-FINMA) (« FINMA » ci-après).

Le rapport est publié semestriellement dans un délai de deux mois après la date de boucllement du semestre respectivement quatre mois après la date de boucllement annuel, conformément à la réglementation suisse (OPub-FINMA Art. 14). Il est disponible sur le site Internet de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève (www.edmond-de-rothschild.ch).

Les informations contenues dans le présent rapport se réfèrent au boucllement semestriel consolidé au 30 juin 2026 du groupe Edmond de Rothschild Suisse. La gouvernance d'entreprise est décrite sous le rapport annuel de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève sous le chapitre – Gouvernement d'entreprise - page 9 à page 54 disponible sur le site (www.edmond-de-rothschild.com).

Les informations concernant l'approche et les principes généraux de la Banque en matière de gestion des risques sont contenues dans le rapport 2025 « Publication du Pilier 3 » disponible sur le site www.edmond-de-rothschild.com sous le chapitre – Rapports annuels et Pilier 3.

Périmètre de consolidation

La Maison-mère du groupe Edmond de Rothschild Suisse est Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., Genève (la « Banque » ci-après).

Le cercle de consolidation relatif au calcul des exigences de fonds propres correspond au périmètre applicable à l'établissement des comptes annuels consolidés.

Sociétés du Groupe

Les sociétés du groupe Edmond de Rothschild Suisse dans lesquelles la Maison-mère détient directement ou indirectement une participation majoritaire sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Décrites dans le rapport annuel 2025 du groupe Edmond de Rothschild Suisse sous l'annexe 7 en page 116 à 127, ces sociétés comprennent, tant en Suisse qu'à l'étranger, des banques, des sociétés exerçant une activité financière et des sociétés immobilières.

Changements apportés au périmètre de consolidation au cours du 1^{er} semestre 2026

Sociétés entrées dans le périmètre durant l'exercice :

- Aucune

Sociétés sorties du périmètre durant l'exercice :

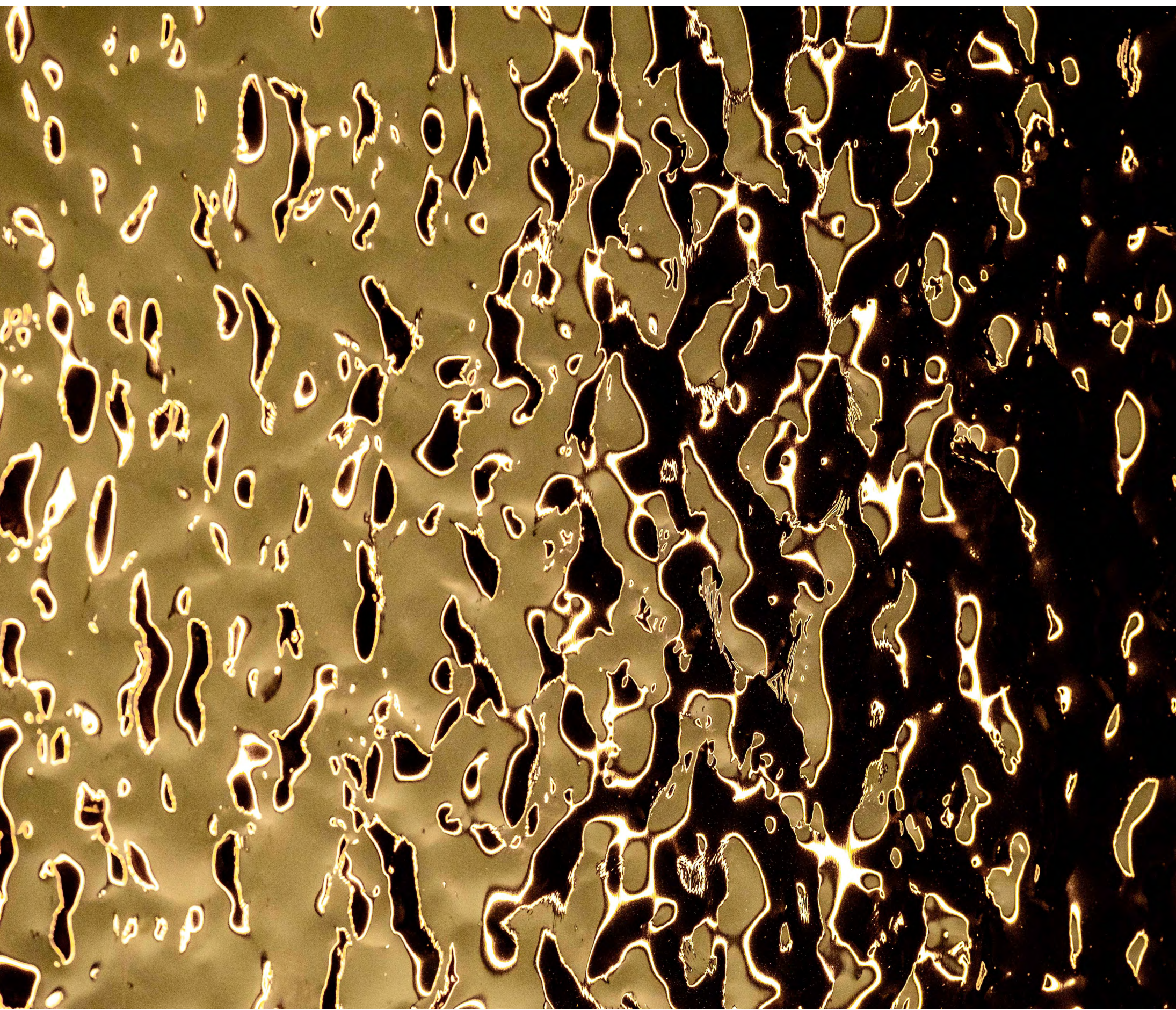
- Edmond de Rothschild Berlin Light Carry ug (haftungsbeschränkt) & Co. KG
- Edmond de Rothschild Asset Management (Hong Kong)
- Highgate GP Limited, Jersey
- Highgate Founder Limited, Jersey
- Hottinger Art Limited

Participations mises en équivalence et autres participations

Les participations significatives détenues à hauteur de 20 à 50% par le groupe Edmond de Rothschild Suisse sont évaluées et inscrites au bilan consolidé selon la méthode de mise en équivalence. Elles sont décrites dans le rapport annuel 2025 du groupe Edmond de Rothschild Suisse sous l'annexe 7 en page 126 à 127. Leur valeur au bilan au 30 juin 2026 s'élève à CHF 12,2 millions.

Les autres participations non consolidées sont portées au bilan consolidé à leur valeur d'acquisition, déduction faite d'éventuels amortissements, et sont mises en déduction des fonds propres ou pondérées en fonction du risque.

Il n'existe aucune restriction susceptible d'empêcher les transferts d'argent ou de fonds propres au sein du groupe Edmond de Rothschild Suisse.



Bâtiment Colibri, Genève, Suisse

Fonds propres consolidés et liquidités



Fonds propres consolidés et liquidités

Les exigences réglementaires de la FINMA par rapport au ratio de fonds propres se basent sur l’Accord de Bâle III et sont décrites dans l’Ordonnance sur les fonds propres (OFR, art. 41).

Dans ce contexte, les banques suisses sont soumises à un « objectif de fonds propres » en fonction de la catégorie de risques à laquelle elles sont rattachées en vue d’être en mesure de faire face aux risques non pris en compte par les exigences minimales (8%) et de garantir le respect de ces normes également en cas d’événements défavorables. Le Groupe Edmond de Rothschild Suisse se trouve en catégorie 3, ce qui se traduit par un objectif de fonds propres de 12%.

A la fin de juin 2026, le ratio de fonds propres global du Groupe Edmond de Rothschild Suisse s’élève à 19,4%. Ce ratio remplit largement ces exigences légales et permet de disposer d’un important excédent de fonds propres en vue de faire face aux risques inhérents à ses activités et à leur développement.

Le ratio de levier s’élève à 6,1% au 30 juin 2026 (voir tableaux LR1 & LR2 sous le chapitre - annexes). Le ratio de levier est au-dessus de l’exigence réglementaire de 3% qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2018.

L’exigence réglementaire pour le ratio de liquidité à court terme (LCR) est de 100% en 2026. Le LCR moyen au 30 juin 2026 (dernier trimestre) du Groupe Edmond de Rothschild Suisse est de 177.2%, largement au-dessus de l’exigence réglementaire.

Le ratio de financement (NSFR) se situe à 168% à fin juin 2026, largement au-dessus du minimum légal fixé à 100% (voir tableau LIQ2 sous le chapitre – Dispositif de gestion des risques).

Chiffres-clés (KM1) ¹ En milliers de CHF			
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
Fonds propres pris en compte			
Fonds propres de base durs (CET1)	1 137 175	1 124 708	1 120 920
Fonds propres de base (Tier 1)	1 137 175	1 124 708	1 120 920
Fonds propres totaux	1 156 545	1 144 267	1 140 549
Positions pondérées en fonction des risques (RWA)			
RWA	5 955 655	6 003 127	6 290 800

	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2025
RWA avant output floor (art. 45a, al. 3, OFR)	476 452	480 250	503 264
Ratios de fonds propres basés sur les risques (en % des RWA)			
Ratio CET1	19,1%	18,7%	17,8%
Ratio de fonds propres de base	19,1%	18,7%	18,1%
Ratio de fonds propres globaux	19,4%	19,1%	18,1%
Exigences en volants en CET1 (en % des RWA)			
Volant de fonds propres selon le standard minimal de Bâle	2,5%	2,5%	2,50%
Volant anticyclique selon les normes minimales de Bâle: volant anticyclique étendu selon l'art. 44a OFR	0,0%	0,0%	0,0%
Volant de fonds propres supplémentaire en raison d'une importance systé- mique nationale ou internationale	0,0%	0,0%	0,0%
Ensemble des exigences de volants en qualité CET1	2,5%	2,5%	2,5%
CET1 disponibles afin de satisfaire aux exigences de volants après déduction des CET1 affectés à la couverture des exigences minimales et le cas échéant à la couverture des exigences en matière de capacité totale d'absorption des pertes (total loss absorbing capacity, TLAC)	11,4%	11,1%	10,1%
Ratios-cibles de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR (en % des RWA)			
Volant de fonds propres selon l'annexe 8 OFR	4,0%	4,0%	4,0%
Volant anticyclique de fonds propres (art. 44 et 44a OFR)	0,02%	0,02%	0,02%
Ratio-cible en CET1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticy- cliques selon les art. 44 et 44a OFR	7,8%	7,8%	7,8%
Ratio-cible en T1 selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycli- ques selon les art. 44 et 44a OFR	9,6%	9,6%	9,6%
Ratio-cible global de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR majoré par les volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR	12,0%	12,0%	12,0%
Ratio de levier selon les normes minimales de Bâle			
Engagement total (LRD)	18 758 020	18 900 694	17 510 757
Ratio de levier exprimé en Tier 1 en % du LRD y compris les répercussions d'une exception provisoire des avoirs de banques centrales	6,1%	6,0%	6,4%
Ratio de liquidités à court terme (liquidity coverage ratio, LCR)			
Numérateur du LCR : somme des actifs liquides de haute qualité	6 165 648	6 300 184	5 798 699
Dénominateur du LCR : somme nette des sorties de trésorerie	3 479 604	3 556 719	3 349 692
LCR	177,2%	177,1%	173,1%
Ratio de financement (net stable funding ratio, NSFR)			
Total du refinancement stable disponible	9 899 223	9 728 176	9 141 039
Total du refinancement stable requis	5 892 901	5 696 411	5 549 885
NSFR	168,0%	170,8%	164,7%

¹Pour le chapitre Ratio de liquidités (LCR), les chiffres correspondent à la moyenne du dernier trimestre de la date de référence.



Structure du capital

Les fonds propres réglementaires du Groupe Edmond de Rothschild Suisse se composent de fonds propres de base durs (Common Equity Tier 1 – CET1) et de fonds propres complémentaires (Tier 2 - T2). Ils sont basés sur les comptes de Groupe établis conformément aux dispositions de la Loi fédérale sur les banques et les caisses d’épargne (LB), à son ordonnance et aux prescriptions comptables pour les banques, définies par la circulaire 20/1 de l’Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, ainsi qu’à son ordonnance (OEPC).

Les fonds propres de base durs comprennent le capital libéré, les réserves apparentes et la part aux fonds propres des actionnaires minoritaires. Les fonds propres de base durs sont réduits des ajustements réglementaires, tels que le goodwill et les écarts entre les pertes attendues réglementaires et les corrections de valeur. Le Groupe n’a pas émis d’instrument de capital pouvant être pris en compte au titre de fonds propres de base supplémentaires (Additional Tier 1 – AT1), en particulier un capital autorisé, un capital conditionnel, des émissions de bons de jouissance et aucun emprunt convertible ou à option portant sur des actions Edmond de Rothschild (Suisse) n’est en circulation. Les fonds propres complémentaires (T2) comprennent un titre subordonné TSS dont la clause de remboursement anticipé n’a pas été exercée.

Présentation des fonds propres pris en compte (CC1)¹
En milliers de CHF

		Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Réf 2.
		30/06/2026	31/12/2025	
Fonds propres de base durs (CET1)				
1	Capital social émis et libéré, pleinement pris en compte	58 694	58 694	
2	Réserves issues des bénéfices, y c. réserves pour risques bancaires généraux après déduction des engagements fiscaux latents qui ne sont pas adossés à une provision correspondante, bénéfice ou perte reporté(e) et de la période concernée	1 013 554	1 010 558	
3	Réserves issues du capital, réserves pour conversion des monnaies étrangères dans les boucllements consolidés et autres réserves	215 811	220 726	
5	Parts minoritaires prises en compte en tant que CET1	4 488	1 866	
6	CET1, avant ajustements prudentiels	1 292 548	1 291 845	
Ajustements prudentiels relatifs aux CET1				
7	Évaluation prudente	0	0	
8	Goodwill, net des engagements fiscaux latents comptabilisés	-47 706	-56 345	a

		Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Réf 2.
		30/06/2026	31/12/2025	
9	Autres valeurs immatérielles, sans les droits de gestion hypothécaire (mortgage servicing rights), net des engagements fiscaux latents comptabilisés	-7 903	-9 301	b
26	Autres ajustements spécifiques	-99 764	-101 491	
28	Somme des ajustements relatifs au CET1	-155 373	-167 137	
29	CET1 net	1 137 175	1 124 708	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)				
36	AT1 avant ajustements prudentiels			
Ajustements prudentiels relatifs à l'AT1				
41	Autres déductions	0	0	
43	Somme des ajustements relatifs à l'AT1	0	0	
44	AT1 net	0	0	
45	Fonds propres de base (Tier 1) net (= CET1 net + AT1 net)	1 137 175	1 124 708	
Fonds propres complémentaires (Tier 2)				
46	Instruments émis et libérés, qui sont pleinement pris en compte, nets des amortissements calculatoires (art. 30, al. 2, OFR)	19 370	19 559	
51	Tier 2 avant ajustements prudentiels	19 370	19 559	
Ajustements prudentiels relatifs aux Tier 2				
56	Autres déductions			
56a	Déductions relatives au Tier 2, imputées à l'AT1			
57	Somme des ajustements relatifs au Tier 2			
58	Tier 2 net	19 370	19 559	
59	Fonds propres pris en compte (Tier 1 net + Tier 2 net)	1 156 545	1 144 267	
60	Somme des positions pondérées en fonction des risques (RWA)	5 955 655	6 003 127	

¹La colonne « impact des dispositions transitoires » n'est pas représentée car le Groupe n'applique pas de dispositions transitoires. Les lignes non utilisées ont été omises. Le tableau complet est présenté en annexe (tableau CC2).



Actifs pondérés par le risque

Aperçu des positions pondérées par le risque (OV1) ¹					
En milliers de CHF					
		a	b	c	
		Actifs pondérés par le risque (RWA)	Actifs pondérés par le risque (RWA)	Fonds propres minimaux	RWA variation
		30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	en %
1	Risque de crédit, à l'exception du risque de crédit de contrepartie	2 893 250	2 950 104	231 460	-1,9
2	déterminé par l'approche standard internationale pour les risques de crédit (AS-BRI)	2 893 250	2 950 104	231 460	-1,9
3	déterminé par l'IRB simple (foundation IRB, F-IRB)				
6	Risque de crédit de contrepartie	349 132	240 732	27 931	45,0
7	déterminé par l'approche standard pour le calcul des équivalents-crédit des dérivés (SA-CCR)	349 132	240 732	27 931	45,0
10	Ajustements de la valeur de crédit pour les dérivés et les opérations de financement de titres (CVA)	165 101	130 447	13 208	26,6
11	Instruments à caractère participatif dans le portefeuille bancaire déterminés selon l'approche basée sur le marché ou la méthode des modèles internes pendant le délai transitoire de cinq ans				
12	Part d'avoirs collectifs gérés – déterminée par l'approche par transparence (look-through)	77 514	81 062	6 201	-4,4
13	Part d'avoirs collectifs gérés – déterminée par l'approche basée sur un mandat (MBA)	465 996	450 358	37 280	3,5
14	Part d'avoirs collectifs gérés – déterminée par l'approche de repli (fallback approach)	2 045	103 041	164	-98,0
15	Risque de règlement				
16	Positions de titrisation dans le portefeuille bancaire				
20	Risque de marché	165 347	208 847	13 228	-20,8
20a	déterminé selon l'approche standard simple pour les risques de marché	165 347	208 847	13 228	-20,8
21	déterminé selon l'approche standard pour les risques de marché				
22	déterminé par l'approche des modèles pour les risques de marché				
23	Exigences en matière de fonds propres afférentes aux transferts de positions entre le portefeuille de négociation et le portefeuille bancaire				

		a	b	c	
		Actifs pondérés par le risque (RWA)	Actifs pondérés par le risque (RWA)	Fonds propres minimaux	RWA variation
		30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	en %
24	Risque opérationnel	1 806 775	1 806 775	144 542	0,0
25	Montants inférieurs aux seuils pertinents pour les déductions (positions soumises à pondération en fonction des risques de 250 %)	30 495	31 760	2 440	-4,0
28	Ajustement pour le «plancher» après application du plafond provisoire	0	0	0	
29	Total (1 + 6 + 10 + 11 + 12 + 13 + 14 + 14a + 15 + 16 + 20 + 23 + 24 + 25 + 28)	5 955 655	6 003 127	476 452	-0,8

¹ Dans la rubrique risque de crédit, une ligne supplémentaire a été ajoutée pour mettre en évidence les actifs sans contrepartie comprenant principalement des immeubles et autres immobilisations corporelles. La ligne 7 comprend les opérations de dérivés actuellement encore traitées selon l'approche de la valeur de marché.

Le Tableau (CMS1) comparaison des positions pondérées en fonction des risques (RWA) calculées selon l'approche des modèles et selon l'approche standard par type de risque n'est pas présenté car le Groupe n'utilise pas l'approche des modèles.



Bâtiment Colibri, Genève, Suisse

Dispositif de gestion des risques



Dispositif de gestion des risques

Risque de crédit : qualité de crédit des actifs au 30 juin 2026 (CR1)
En milliers de CHF

		a	b	c	d
		Valeurs comptables brutes des		Corrections de valeur/ amortisse- ments	Valeurs nettes (a + b - c)
		Positions en défaut	Positions pas en défaut		
1	Créances (sans les titres de dette)	70 245	12 172 301	7 413	12 235 133
2	Titres de dette		1 905 918	1 957	1 903 961
3	Expositions hors bilan		1 103 124		1 103 124
4	Total de la période de référence	70 245	15 181 343	9 370	15 242 218

Les corrections de valeur sont calculées au niveau de chaque crédit compromis en tenant compte de la valeur de liquidation des sûretés.

Risque de crédit : changement dans les portefeuilles de créances et titres de dettes en défaut au 30 juin 2026 (CR2)
En milliers de CHF

		a
1	Créances et titres de dette en défaut à fin décembre 2025	29 974
2	Créances et titres de dette tombés en défaut depuis la fin de la période précédente	40 434
3	Positions retirées du statut « en défaut »	0
4	Montants amortis	-18
5	Autres changements (+/-)	-145
6	Créances et titres de dette en défaut à fin juin 2026	70 245

Le montant brut des créances compromises provient de plusieurs dossiers présentant des intérêts et/ou des amortissements impayés depuis plus de 90 jours.

Les créances sont en souffrance (non performing loans) lorsque l'un des paiements ci-après n'a pas été exécuté entièrement plus de 90 jours après l'échéance:

- Règlement des intérêts.
- Paiement de commissions.
- Amortissement (remboursement partiel du capital).
- Remboursement intégral du capital.

Sont également considérés comme des créances en souffrance:

- Les créances envers des débiteurs qui sont en liquidation.
- Les crédits comportant des conditions spéciales en raison de la solvabilité.

Une créance est considérée comme compromise lorsqu'il est invraisemblable que le débiteur sera en mesure de faire face à ses engagements futurs. Les indices suivants sont pertinents:

- Difficultés financières significatives du débiteur.
- Survenance d'un manquement effectif au contrat.
- Concessions octroyées par le bailleur de fonds au débiteur, consenties uniquement sur la base de faits économiques ou juridiques liés aux difficultés financières du débiteur.
- Forte probabilité d'une faillite ou d'un quelconque besoin d'assainissement du débiteur.
- Enregistrement, lors d'une période précédant la période de référence, d'une charge portant sur une dépréciation de la valeur patrimoniale concernée.
- Disparition d'un marché actif pour cette valeur patrimoniale financière suite à des difficultés financières, ou
- Expériences antérieures lors du recouvrement de créances, laissant présumer que l'intégralité de la valeur nominale ne sera pas récupérée.

Les créances compromises sont évaluées individuellement et des corrections de valeur individuelles sont constituées pour les dépréciations de valeur. Les créances compromises et les éventuelles sûretés obtenues sont évaluées à la valeur de liquidation et une correction de valeur est effectuée en tenant compte de la solvabilité du débiteur.

Lorsque le remboursement de la créance dépend exclusivement de la réalisation des sûretés, la part en blanc est intégralement couverte par une correction de valeur.



Risque de crédit : indications relatives aux techniques d’atténuation du risque (12 CRC)

Le groupe EdR Suisse et les Banques concernées cherchent à obtenir une couverture adéquate par des sûretés. Les types de sûretés reconnus sont définis. Ils incluent :

- Les gages mobiliers (principalement les liquidités, les dossiers titres, les délégations de contrat d’assurance-vie) ;
- Les gages immobiliers (des titres hypothécaires sur des objets immobiliers principalement résidentiels) ;
- Les garanties (principalement des cautionnements et garanties bancaires).

Pour les sûretés reconnues par le groupe EdR Suisse et les Banques concernées, l’évaluation se base sur le principe de valeur de marché, à une fréquence adaptée au type de sûreté. L’évaluation des gages mobiliers et immobiliers ainsi que des délégations de contrat d’assurance vie est détaillée ci-après :

- L’évaluation des portefeuilles de titres et d’autres valeurs mobilières portés en garantie de crédits lombards est quotidienne. Les taux d’avance sont définis en fonction de la nature (actions, titre de créance, part de fonds, ETP, placement fiduciaire, métaux précieux, produit structuré et autres produits assimilables), du pays de domicile et de la liquidité du titre, du risque de défaut de la contrepartie et de la durée résiduelle pour les titres de créance, ainsi que de la diversification et du risque de change du portefeuille ;
- L’évaluation des objets immobiliers portés en garantie est assurée par des moyens appropriés à la nature des objets : des modèles / ou benchmark sont utilisés pour les villas et appartements de type standard et une expertise externe pour les objets particuliers, tels qu’immeubles résidentiels de luxe ainsi qu’objets de rendement. La fréquence de réévaluation dépend du type d’objet, des réglementations locales en vigueur, de même que les taux d’avance standard pour les créances couvertes par ces sûretés.

Risque de crédit : aperçu des techniques d’atténuation du risque au 30 juin 2026 (CR3)
En milliers de CHF

	a	b	c	d	e
	Positions sans couverture / valeurs comptables	Positions couvertes / valeurs comptables	Dont positions couvertes par des sûretés	Dont positions couvertes par des garanties financières	Dont positions couvertes par des dérivés de crédit
Prêts (sans les titres de dette)	4 534 074	7 701 059	7 340 220	360 839	0
Titres de dette	1 903 961	0	0	0	0
Total de la période de référence	6 438 035	7 701 059	7 340 220	360 839	0
Dont en défaut	9 370	62 832	62 082	750	0

Les prêts (sans les titres de dette) comprennent notamment des avoirs auprès de la Banque Centrale du Luxembourg et de la Banque de France pour un total de CHF 4.1 milliards.



Risque de crédit : exposition au risque de crédit et impacts des atténuations du risque de crédit selon l'approche standard au 30 juin 2026 (CR4)
En milliers de CHF

		a	b	c	d	e	f
		Positions avant application des facteurs de conversion en équivalent-risque (CCF) et avant mesures d'atténuation du risque (CRM)		Expositions après application des facteurs de conversion en équivalent risque et après mesures d'atténuation du risque			
		Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	Valeurs au bilan	Valeurs hors bilan	RWA	RWA (%)
1	Gouvernements centraux, banques centrales et organisations supranationales	4 971 454	6 135	4 970 300	0	9 992	0,2%
2	Collectivités de droit public	388 960	0	388 802	0	141 109	36,3%
3	Banques de développement multilatérales	411 128	0	411 128	0	18 681	4,5%
4	Banques	793 135	8 392	826 070	23 560	142 096	16,7%
	<i>Dont maisons de titres gérant des comptes et autres établissements financiers sans autorisation bancaire mais soumis à une réglementation et à une surveillance équivalentes</i>	2 379	0	2 379	0	5	0,2%
5	Titres de créance couverts	2 516	0	2 516	0	252	10,0%
	<i>Dont lettres de gage suisses</i>	2 516	0	2 516	0	252	10,0%
6	Entreprises	2 878 368	1 267 081	1 404 976	87 378	978 953	65,6%
	<i>Dont maisons de titres ne gérant pas des comptes et autres établissements financiers, à l'exception de ceux portés ligne 4</i>	859 337	269 992	450 646	16 581	187 047	40,0%
7	Emprunts subordonnés et instruments à caractère participatif	32 646	0	32 646	0	62 027	190,0%
8	Retail	3 381 172	2 931 221	318 419	47 079	330 269	90,4%
9	Positions garanties directement ou indirectement par des gages immobiliers	1 966 108	5 293	1 337 449	1 536	545 556	40,7%
	<i>Dont immeubles d'habitation à usage propre</i>	1 467 117	1 634	985 028	268	358 787	36,4%
	<i>Dont autres immeubles d'habitation</i>	329 756	3 293	242 999	1 121	97 631	40,0%
	<i>Dont immeubles commerciaux à usage propre</i>	6 992	0	2 279	0	1 919	84,2%
	<i>Dont autres immeubles commerciaux</i>	162 243	366	107 142	147	87 218	81,3%
	<i>Dont crédit à la construction et crédits liés à des terrains constructibles</i>	683	0	683	0	512	75,0%
10	Positions en défaut	20 436	0	14 823	0	18 105	122,1%
11	Autres positions	912 013	319 036	570 003	140 689	676 705	95,2%
12	Total de la période de référence	15 757 936	4 537 159	10 277 132	300 241	2 923 745	27,6%

Le taux moyen de Risk Weighted Assets est à un niveau faible de 27.6%, porté par une forte proportion de liquidités placées en Banque centrale, du collatéral de bonne qualité en atténuation des opérations de Crédit Lombard pour la clientèle.

Risque de crédit : positions par catégories de positions et pondérations-risque selon l'approche standard au 30 juin 2026 (CR5)¹
En milliers de CHF

		a	b	c	d	e	f	g	j
		0% 15%	20% 25%	30% 35%	40% 55%	60% 85%	90% 115%	130% 250%	Total au risque de crédit (après CCF et CRM)
1	Gouvernements centraux, banques centrales et organisations supranationales	4 920 341	49 959	0	0	0	0	0	4 970 300
2	Collectivités de droit public	0	188 903	0	193 141	0	6 758	0	388 802
3	Banques de développement multilatérales	324 775	72 244	14 109	0	0	0	0	411 128
4	Banques	212 704	543 785	82 025	7 787	0	0	3 329	849 630
	<i>Dont maisons de titres gérant des comptes et autres établissements financiers sans autorisation bancaire mais soumis à une réglementation et à une surveillance équivalentes</i>	2 357	23	0	0	0	0	0	2 379
5	Titres de créance couverts	2 516	0	0	0	0	0	0	2 516
	<i>Dont lettres de gage suisses</i>	2 516	0	0	0	0	0	0	2 516
6	Entreprises	84 377	305 768	0	245 685	16 945	838 193	1 387	1 492 354
	<i>Dont maisons de titres ne gérant pas des comptes et autres établissements financiers, à l'exception de ceux portés ligne 4</i>	62 615	209 075	0	82 175	3 028	110 334	0	467 227
7	Emprunts subordonnés et instruments à caractère participatif	0	0	0	0	0	0	32 646	32 646
8	Retail	18 473	0	0	0	86 969	260 055	0	365 497
9	Positions garanties directement ou indirectement par des gages immobiliers	0	482 024	423 277	272 549	104 964	56 170	0	1 338 984
	<i>Dont immeubles d'habitation à usage propre</i>	0	482 024	238 088	245 316	4 709	15 159	0	985 296
	<i>Dont autres immeubles d'habitation</i>	0	0	185 189	27 234	31 697	0	0	244 120
	<i>Dont immeubles commerciaux à usage propre</i>	0	0	0	0	1 156	1 123	0	2 279
	<i>Dont autres immeubles commerciaux</i>	0	0	0	0	67 401	39 888	0	107 289
	<i>Dont crédit à la construction et crédits liés à des terrains constructibles</i>	0	0	0	0	683	0	0	683
10	Positions en défaut	0	0	0	0	0	14 607	217	14 823
11	Autres positions	52 631	0	0	0	0	645 862	12 198	710 692
12	Total de la période de référence	5 615 818	1 642 683	519 411	719 163	208 877	1 821 646	49 777	10 577 374

¹ Les colonnes h et i ne sont pas utilisées par le Groupe



Risque de crédit de contrepartie : positions selon les catégories de positions et les pondérations-risque selon l'approche standard au 30 juin 2026 (CCR3)
En milliers de CHF

		a	b	c	d	e	f	g	h
		0% 15%	20% 25%	30% 35%	40% 50%	60% 85%	90% 100%	130% 150%	Somme des positions exposées au risque de crédit de contrepartie
1	Gouvernements centraux, banques centrales et organisations supra-nationales	0	0	0	0	0	0	0	0
2	Collectivités de droit public	0	64	0	0	0	0	0	64
3	Banques de développement multilatérales	0	0	0	0	0	0	0	0
4	Banques	0	144 205	245 196	3 895	0	0	5 710	399 007
	<i>Dont maisons de titres gérant des comptes et autres établissements financiers sans autorisation bancaire mais avec une réglementation et une surveillance équivalentes</i>	0	94	2 578	0	0	0	0	2 672
5	Entreprises	0	0	0	0	0	58 729	0	58 729
	<i>Dont maisons de titres ne gérant pas de comptes et autres établissements financiers, sauf s'ils sont inclus dans la ligne 4</i>	0	0	0	0	0	2 383	0	2 383
6	Positions retail	0	0	0	0	0	150 908	0	150 908
7	Autres positions	0	0	0	0	0	11	0	11
8	Total de la période de référence	0	144 269	245 196	3 895	0	209 648	5 710	608 718

L'exposition au risque de crédit de contrepartie déterminée selon l'approche standard consiste en des instruments dérivés.

Risque de crédit de contrepartie : composition des sûretés couvrant les positions soumises au risque de crédit de contrepartie au 30 juin 2026 (CCR5)
En milliers de CHF

	a	b	c	d	e	f
	Sûretés utilisées dans les transactions en dérivés				Sûretés utilisés dans le SFTs	
	Juste valeur des sûretés reçues		Juste valeur des sûretés remises		Juste valeur des sûretés reçues	Juste valeur des sûretés remises
	Ségréguées	Non ségréguées	Ségréguées	Non ségréguées		
Liquidités en CHF	0	407 156	0	143 723	0	0
Liquidités en monnaies étrangères	0	804 702	0	246 507	150 018	0
Liquidités	0	13 682	0	0	0	0
Créances sur la Confédération	0	268 625	0	0	0	0
Créances sur les autres Etats	0	128 538	0	0	0	0
Créances sur des agences gouvernementales	0	1 188 418	0	0	0	0
Obligations d'entreprises	0	1 545 147	0	0	0	0
Titres de participation	0	4 687 333	0	0	0	0
Total de la période de référence	9 043 601		390 231		150 018	0

Risque de crédit de contrepartie : positions envers les contreparties centrales au 30 juin 2026 (CCR8)
En milliers de CHF

	a	b	a	b
	Exposition en cas de défaut (EAD)	Actifs pondérés par le risque (RWA)	Exposition en cas de défaut (EAD)	Actifs pondérés par le risque (RWA)
	30/06/2026	30/06/2026	31/12/2025	31/12/2025
1	Positions envers des QCCPs (total)	348		346
2	Positions suite à des transactions avec des QCCPs (sans les marges initiales et les contributions à des fonds de défaillance)	3 701	3 623	72
3	<i>Dont dérivés OTC</i>	3 701	3 623	72
4	<i>Dont dérivés traités en bourse</i>			
5	<i>Dont SFTs</i>			
6	<i>Dont netting sets, lorsqu'un netting « inter-produits » est admis</i>			
7	Marges initiales ségréguées	282	190	
8	Marges initiales non ségréguées	13 690	13 665	273



Risque de marché

Risques de marché: exigence minimales de fonds propres sous l'approche standard (MR1)			
En milliers de CHF			
		a	a
		RWA	RWA
		30/06/2026	31/12/2025
Produits outright			
1	Risque de taux d'intérêt (général et spécifique)	82 949	71 606
2	Risques de cours sur actions (général et spécifique)	3 105	6 633
3	Risque de change	78 654	129 926
4	Risque sur matières premières	570	217
Options			
5	Procédure simple	69	465
9	Total	165 347	208 847

Risque de taux sur le portefeuille de banque (IRRBBA)

Le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille de la Banque (IRRBB) est défini comme le risque de perte qui résulte d'un mouvement défavorable des taux d'intérêt affectant le groupe EdR Suisse en raison de la non-concordance entre ses actifs, ses passifs et ses engagements hors bilan portant sur des taux et des référentiels de taux d'intérêt non congruents.

En ce qui concerne le risque de taux d'intérêt, le groupe EdR Suisse privilégie toujours le respect de ses engagements vis-à-vis de sa clientèle au détriment de la maximisation de sa marge d'intérêts. Le groupe EdR Suisse accepte toutefois la transformation d'échéances induite principalement par ses activités de crédits et de trésorerie court terme dans des portefeuilles d'investissement à moyen / long terme (sans refinancement concordant). Le risque de taux d'intérêt est analysé et fait l'objet de limites basées sur l'impact sur la valeur économique des fonds propres.

Dans le cadre de l'utilisation de son bilan, le groupe EdR Suisse et EdR Suisse disposent de trois activités principales génératrices de risque de taux classés par ordre décroissant de consommation de risque de taux :

- Des investissements dans des portefeuilles obligataires diversifiés à moyen-terme sans refinancement concordant ;
- Une activité de crédits, dont des crédits hypothécaires, qui s'inscrit dans la gamme des services que se doit de proposer une banque privée à ses clients ;
- Dans une moindre mesure, l'utilisation de swaps de trésorerie, d'opérations de reverse repo, de papiers commerciaux, d'EMTN et de dépôts interbancaires, afin de placer les excédents de trésorerie.

Stratégie et procédures en matière de gestion et de mesure du risque de taux

La tolérance au risque de taux ainsi que les limites en matière de risque de taux figurant dans la Politique des risques sont approuvées par le Conseil d'Administration du Groupe. Le groupe EdR Suisse a créé des organes spécialisés dont l'expertise permet un contrôle adéquat du risque de taux d'intérêt, des comités ALM, qui assurent le suivi de ce risque au niveau du groupe EdR Suisse et dans chaque entité bancaire du groupe EdR Suisse. Le Comité ALM de la maison-mère définit les grandes lignes stratégiques de gestion ALM au sein du groupe EdR Suisse dans le respect de la tolérance aux risques fixée par le Conseil d'administration.

D'une manière générale pour chaque entité bancaire du groupe EdR Suisse, une évaluation et un suivi régulier des positions et des échéances de taux d'intérêt sont effectués à l'aide d'outils informatiques par une fonction indépendante de gestion des risques. Les organes du groupe EdR Suisse et des entités bancaires du groupe EdR Suisse reçoivent sur une base trimestrielle des rapports de la



DISPOSITIF DE GESTION DES RISQUES

fonction Risque dans lesquels l'exposition, les limites et la tolérance de l'entité et du groupe EdR Suisse au risque de taux sont reportées. Un processus d'escalade en local et au niveau du groupe Edmond de Rothschild Suisse de tout dépassement de limite dès leur constatation existe également.

Périodicité de la mesure du risque de taux

La mesure interne du risque de taux est calculée de manière hebdomadaire au sein de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. et sur une base mensuelle au niveau du groupe Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.. L'entière des scénarios réglementaires sont calculés sur une base trimestrielle au niveau de Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. et semestrielle au niveau du groupe Edmond de Rothschild (Suisse) S.A.. Le calcul porte sur l'entière du Bilan et du Hors Bilan.

Choc de taux d'intérêt et scénarios de stress

Le groupe Edmond de Rothschild (Suisse) S.A. mesure sa sensibilité en matière de taux d'intérêts dans des conditions de marché de stress. Le groupe EdR Suisse a défini un scénario interne, pertinent par rapport à son profil de risque, à savoir l'impact d'une variation parallèle de la courbe des taux d'intérêt de 200 points de base sur la valeur économique des fonds propres. La mesure de l'impact de ce scénario de choc interne est calculée sur le capital de base CET1. En plus de ce scénario interne, les six scénarios réglementaires sont calculés afin de mesurer l'impact économique sur les fonds propres (EVE) et l'impact sur la marge nette d'intérêts (NII).

Les différents scénarios internes et réglementaires sont revus régulièrement afin que le Groupe Edmond de Rothschild (Suisse) S.A., tout en gérant et en surveillant son niveau de risque, s'assure que ces scénarios restent adaptés à son profil de risque.

Hypothèses du scénario interne

Le calcul est basé sur la valeur économique et les hypothèses sont revus annuellement par le Conseil d'Administration.

Aucune règle complexe d'agrégation ou aucune hypothèse de corrélation n'est effectuée au travers des différentes devises ou différentes références de taux d'intérêts. La Banque ne fait pas d'hypothèses relatives aux remboursements anticipés de prêt.

Politique en matière de couverture du risque de taux

De manière générale, le risque se doit de préexister à la mise en place de la couverture appropriée afin de respecter les limites et la tolérance aux risques définie par le Conseil et une documentation ad hoc doit être établie.

Cas possibles de non-couverture du risque de taux :

- Avoir à vue déposés et rémunérés auprès de la BCE et de la BNS
- Crédit/prêts intra groupe à taux variable dont la référence est inférieure à une année
- Décision de la trésorerie d'intégrer le risque généré dans les limites de risque de taux accordées par le Conseil d'Administration au niveau de l'entité concernée

Cas d'une ligne unitaire de crédit / prêt intra Groupe :

- Hors cas spécifique d'EdR France qui a opté pour une approche en « macro-couverture ». Le « micro hedge » est préféré au « macro hedge » (couverture d'un portefeuille de crédits / prêts intra Groupe) dès lors que la taille du risque à couvrir atteint l'équivalent de 5 millions de CHF.
- Importance de matcher les caractéristiques du crédit / prêt intra Groupe sous-jacent : montant, devises, maturité, périodicité des flux.

Dans le respect des règles comptables internationales (ex. IFRS) et suisses, une approche en couverture partielle peut être décidée dans le cas de « single hedge ». Par couverture partielle on entend une couverture du risque de taux engendré par un crédit / prêt intra Groupe sur une maturité inférieure à celle dudit crédit / prêt intra Groupe ou pour un montant inférieur au dit crédit / prêt intra Groupe, le reliquat étant intégré aux limites de risques de taux accordées par le Conseil d'administration. Cette approche doit être systématiquement et clairement documentée dès la mise en place de la couverture, afin de garantir une piste d'audit adéquate.

Approche en « macro-hedge » :

- Le « macro hedge » est préféré au « micro hedge » dès lors que la taille unitaire des crédits / prêts intra Groupe formant le risque à couvrir est inférieure à l'équivalent de 5 millions de CHF.
- Seuls des crédits / prêts intra Groupe ayant des caractéristiques similaires peuvent faire l'objet d'un macro hedge. Par caractéristiques similaires on entend plus précisément :
- Devise identique
- Maturités comprises dans un spread de +/- 6 mois par rapport à la maturité de l'instrument utilisé pour la couverture.

Pour les opérations intragroupes, la relation de couverture est également vérifiée en faisant abstraction de la transaction interne au Groupe (l'opération de couverture et l'opération couverte sont effectuées de manière ultime avec une contrepartie externe).

Seules les opérations de couverture conclues avec des contreparties externes sous la forme d'instruments financiers dérivés sont éligibles. Les types d'instruments autorisés sont les suivants :

- Court terme : FRA ou OIS
- Moyen - long terme : IRS et options de taux (Caps, Floors et Collars) à l'achat et à la vente.

Un tableau de suivi des risques et couvertures associées est tenu à jour au niveau de la trésorerie et intégré au rapport mensuel de trésorerie qui est communiqué aux membres du Comité ALM.



Traitement comptable des opérations de couverture

Les opérations de couverture sont évaluées selon les mêmes principes que les opérations de base couvertes. Les résultats des opérations de couverture sont saisis sous une rubrique de résultat identique à celle qui enregistre les résultats correspondants de l'opération couverte. Les modifications de valeurs sont saisies dans le compte de compensation, dans la mesure où aucune adaptation de valeur de l'opération de base n'est comptabilisée.

Le groupe EdR Suisse applique une comptabilité de couverture lorsque les effets de couverture ainsi que les buts et stratégies visés par les opérations de couverture de risque de taux d'intérêt sont documentés lors de la conclusion des opérations et qu'une vérification périodique de l'efficacité de la couverture est effectuée. Les opérations de couverture ne remplissant pas, plus ou que partiellement leur fonction de couverture sont assimilées en totalité ou pour leur fraction excédentaire, à des opérations de négoce et traitées comme telles.

Exposition au risque de taux

La mesure du risque de taux d'intérêt et la surveillance des limites relèvent, tant pour la Banque que pour les sociétés concernées du groupe EdR, d'une fonction indépendante de gestion des risques. Dans ce contexte, au 30 juin 2026, un mouvement parallèle de la courbe des taux de + / - 200 points de base selon le scénario interne aurait un impact, toutes devises confondues, de CHF 88 millions (7.8%) sur le capital de base CET1 du groupe EdR Suisse.

Risque de taux - informations quantitatives sur la structure des positions et la redéfinition des taux au 30 juin 2026 (IRRBB A1)
En milliers de CHF

	Délais moyens de redéfinition des taux (en années)			Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non pré-déterminées) de la date de redéfinition des taux			
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Date de redéfinition du taux définie							
Créances sur les banques	1 589	150	1 222	0,57	0,01		
Créances sur la clientèle	2 259	639	1 566	0,69	0,57		
Hypothèques du marché monétaire	750	0	750	0,67	0,00		
Hypothèques à taux fixes	605	162	353	3,50	3,43		
Immobilisations financières	1 966	251	1 715	2,54	3,09		

	Délais moyens de redéfinition des taux (en années)			Délai maximal de redéfinition des taux (en années) pour les positions avec définition modélisée (non pré-déterminées) de la date de redéfinition des taux			
	Total	Dont CHF	Dont autres devises significatives	Total	Dont CHF	Total	Dont CHF
Autres créances	0	0	0	0,00	0,00		
Créances découlant de dérivés de taux	197	-250	-9	0,16	0,06		
Engagements envers les banques	3 831	-72	3 514	0,24	0,01		
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	4 220	2	3 917	0,10	0,00		
Obligations de caisse	0	0	0	0,00	0,00		
Emprunts et prêts des cen- trales d'émission de lettres de gage	0	0	0	0,00	0,00		
Autres engagements	0	0	0	0,00	0,00		
Engagements résultant de dérivés de taux	-208	-38	55	0,19	0,14		
Date de redéfinition du taux non définie							
Créances sur les banques	1 333	166	779	0,07	0,09		
Créances sur la clientèle	2 493	208	2 154	0,08	0,12		
Créances hypothécaires à taux variables	324	125	102	0,28	0,20		
Autres créances à vue	0	0	0	0,00	0,00		
Engagements à vue sous forme de compte privés et de comptes courants	6 331	1 054	3 828	0,08	0,10		
Autres engagements à vue	1 469	267	723	0,07	0,07		
Engagements résultant de dépôts de la clientèle, dénon- çables mais non transmissibles (dépôts d'épargne)	0	0	0	0,00	0,00		
Total	27 158	2 663	20 668				



Hypothèses et paramètres pour les calculs réglementaires (IRRBB1)

La détermination des flux de paiements inclut les marges et les spreads. Le Bilan est dit « statique » : aucune hypothèse d'évolution des marges et spreads n'est appliquée.

Aucune hypothèse comportementale n'est appliquée sur les postes du bilan ayant une échéance. Pour les éléments du bilan sans échéance, les prescriptions des standards minimaux de Bâle sont appliquées.

Le groupe EdR Suisse utilise les courbes de taux sans risque pour EUR/USD/CHF/JPY/GBP. Pour les autres devises, c'est la courbe EUR qui est utilisée. Les interpolations sont linéaires.

Modification de la marge nette d'intérêts (NII) :
Les NII sont calculées selon une hypothèse de bilan constant dans lequel les flux de trésorerie arrivant à échéance sont renouvelés selon une hypothèse de portefeuille moyen (mêmes caractéristiques en termes de volumes et fréquence de refixing de taux d'intérêt). Les niveaux de taux des expositions à taux fixes sont recalculés selon les anticipations de taux de marché pour les échéances et devises associées, augmentés d'une marge fonction du type d'activité (Gestion de trésorerie, portefeuille d'investissement, portefeuille de crédits à la clientèle, Lombards ou Hypothécaires..) et en ligne avec la politique de tarification du groupe.

En ce qui concerne les dépôts clients à vue, aucune hypothèse comportementale n'est appliquée pour les projections de NII. Les swaps de taux d'intérêt sont créés de manière à couvrir les crédits à taux fixe renouvelés.

- Autres hypothèses :
- Les éléments suivants ne sont pas soumis à des hypothèses dans les calculs réglementaires :
- Les positions variables ;
 - Positions comportementales des options de remboursement ;
 - Placement à terme ;
 - Positions en dérivés (hors couverture)

Informations quantitatives sur la valeur économique et la marge nette d'intérêt au 30 juin 2026 (IRRBB1)
En milliers de CHF

	EVE (fluctuation de valeur économique)		NII (fluctuation de la marge nette d'intérêt)	
	30/06/2026	31/12/2025	30/06/2026	31/12/2025
Parallel up	-126	-68	72	90
Parallel down	143	79	-42	-63
Steepner (1)	4	-2		
Flattener (2)	-28	-10		
Short rate up	-70	-31		
Short rate down	75	34		
Maximum	-126	79	72	90
Period	30/06/2026		31/12/2025	
Tier 1 capital	1 137		1 125	

Les chiffres ci-dessus en termes d'impact économique, selon le scénario réglementaire, montrent que le principal scénario auquel la Banque est sensible est celui des mouvements parallèles de courbe. Ce constat est en ligne avec l'activité de la Banque dont la principale consommation en termes de risque de taux provient du portefeuille obligataire, au sein d'EdR Suisse, détenu jusqu'à l'échéance. La diminution du risque de taux par rapport au semestre précédent provient de l'augmentation de la part de HQLA au sein des portefeuilles obligataires détenus jusqu'à l'échéance. Le risque de taux reste approprié selon la définition de la Circulaire FINMA 2019/2 Risques de taux. La variation de ces chiffres en termes d'impact sur les résultats est cohérente avec l'activité de la Banque et le niveau de NII au 30 juin 2026 est conforme au modèle d'affaires de la Banque.



Risque de liquidité

LCR : informations relatives au ratio de liquidité à court terme (LIQ1)							
En milliers de CHF							
		Valeurs non pondérées (moyenne)	Valeurs pondérées (moyenne)	Valeurs non pondérées (moyenne)	Valeurs pondérées (moyenne)	Valeurs non pondérées (moyenne)	Valeurs pondérées (moyenne)
		30.06.2026	30.06.2026	31.03.2026	31.03.2026	31.12.2025	31.12.2025
A. Actifs liquides de haute qualité (HQLA)							
1	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		6 166		6 239		6 300
B. Sortie de trésorerie							
2	Dépôts de détail	6 893	775	6 876	759	6 742	709
3	Dont dépôts stables	271	14	274	14	271	14
4	Dont dépôts moins stables	6 621	761	6 602	745	6 471	695
5	Financements non garantis de clients commerciaux ou de gros clients	6 360	3 308	6 272	3 272	6 336	3 365
6	Dont dépôts opérationnels (toutes contreparties) et dépôts des membres d'un réseau financier auprès de la caisse centrale	663	164	650	161	679	168
7	Dont dépôts non opérationnels (toutes contreparties)	4 178	3 081	4 147	3 034	4 198	3 116
8	Dont titres de créances non garantis	38	38	51	51	55	55
9	Financement de clients commerciaux ou de gros clients garantis et swaps de sûretés						
10	Autres sorties de trésorerie	1 417	352	1 436	356	1 511	404
11	Dont sorties de trésorerie associées à des dérivés et à d'autres transactions						
13	Dont sorties de trésorerie associées à des facilités de crédit et de liquidité confirmées	577	38	589	40	637	43
14	Autres engagements de financement contractuels						
15	Autres engagements de financement conditionnels	4 830	238	4 577	221	4 602	207
16	Somme des sorties de trésorerie		4 673		4 606		4 684

		Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées	Valeurs non pondérées	Valeurs pondérées
		30.06.2026	30.06.2026	31.03.2026	31.03.2026	31.12.2025	31.12.2025
C. Entrées de trésorerie							
17	Opérations de financement garanties (reverse repos par ex.)	299	0	222	0	303	0
18	Entrées de trésorerie provenant des expositions pleinement performantes	1 369	954	1 246	866	1 276	900
19	Autres entrées de trésorerie	239	239	231	231	228	228
20	Somme des entrées de trésorerie	1 906	1 193	1 698	1 097	1 806	1 128
Valeurs apurées							
21	Somme des actifs liquides de haute qualité (HQLA)		6 166		6 239		6 300
22	Somme nette des sorties de trésorerie		3 480		3 510		3 557
23	Ratio de liquidité à court terme LCR (en %)		177,2%		177,8%		177,1%



NSFR : informations relatives au ratio de financement au 30 juin 2026 (LIQ2)						
En milliers de CHF						
		a	b	c	d	e
Valeurs non pondérées, en fonction de l'échéance résiduelle					Valeurs	
		Sans échéance	< 6 mois	>= 6 mois à < 1 an	>= 1 an	pondérées
Indications sur le refinancement stable disponible (available stable funding, ASF)						
1	Instruments de fonds propres	1 288 060	0	0	0	1 288 060
2	Fonds propres réglementaires	1 288 060	0	0	0	1 288 060
3	Autres instruments de fonds propres					
4	Dépôts à vue et/ou à terme de clients privés et de petites entreprises	4 542 368	2 381 439	242 631	2 818	6 472 576
5	Dépôts stables	369 904	27 988	1 375	0	379 303
6	Dépôts moins stables	4 172 464	2 353 452	241 256	2 818	6 093 273
7	Moyens de financement provenant d'établissements non financiers (sans les petites entreprises) (wholesale)	1 316 235	1 057 704	112 661	553	1 243 854
8	Dépôts opérationnels	0	0	0	0	0
9	Dépôts non opérationnels	1 316 235	1 057 704	112 661	553	1 243 854
10	Engagements adossés à des actifs interdépendants	948 405	0	0	0	0
11	Autres engagements	3 549 410	942 086	418 617	192 334	894 734
12	Engagements résultant d'opérations en dérivés				-110 866	
13	Autres engagements et instruments de fonds propres	3 549 410	942 086	418 617	303 200	894 734
14	Total du refinancement stable disponible					9 899 223
Indications relatives au refinancement stable requis (required stable funding, RSF)						
15	Total des actifs liquides de haute qualité (HQLA) NSFR	410 562	4 388 210	318 242	2 213 516	119 558
16	Dépôts opérationnels auprès d'autres institutions financières	0	0	0	0	0
17	Crédits et titres performants	3 736 004	1 843 213	582 128	2 329 146	4 410 125
18	Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA de niveau 1 et 2a	0	0	0	0	0

		a	b	c	d	e
		Valeurs non pondérées, en fonction de l'échéance résiduelle				Valeurs
		Sans échéance	< 6 mois	>= 6 mois à < 1 an	>= 1 an	pondérées
19	Crédits performants à des institutions financières garantis par des HQLA hors niveau 1 et 2a ou non garantis	1 069 599	149 904	41 083	78 270	281 737
20	Crédits performants à des entreprises hors secteur financier, à des clients retail ou PME, à des États, des banques centrales et des autres corporations de droit public, dont	2 326 806	1 674 357	539 660	2 186 405	3 893 620
21	Comportant une pondérationrisque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche ASBRI	0	0	0	43 553	28 309
22	Créances hypothécaires performantes, dont	0	0	0	0	0
23	Comportant une pondération risque inférieure ou égale à 35 % dans l'approche ASBRI	10 736	47 968	25 070	765 587	539 519
24	Titres qui ne sont pas en défaut et qui ne sont pas éligibles en qualité de HQLA, y c. les titres de participation négociés en bourse	339 599	18 952	1 385	64 471	234 768
25	Actifs adossés à des engagements dépendants	5 039	0	0	943 366	0
26	Autres actifs	1 058 117	36 745	8 163	331 020	1 305 631
27	Matière premières physiques, y c. or	22 168				18 843
28	Actifs remis en qualité de marge initiale pour des dérivés et à titre de contribution pour des fonds de défaillance de contreparties centrales				15 553	13 980
29	Actifs NSFR sous forme de dérivés				43 420	154 286
30	Passifs NSFR sous forme de dérivés, avant déduction de la marge de variation remise				264 347	52 869
31	Tous les autres actifs résiduels	1 035 949	36 745	8 163	7 699	1 065 653
32	Eléments hors bilan		3 462 377	154 070	1 157 354	57 587
33	Total du refinancement stable requis					5 892 901
34	Ratio de refinancement stable (NSFR) (%)					168,0%



Bâtiment Colibri, Genève, Suisse



Annexes

Réconciliation des états financiers
et des fonds propres réglementaires

NSFR : informations relatives au ratio de financement au 30 juin 2026 (LIQ2)
En milliers de CHF

	Selon clôture comptable	Selon clôture comptable	Réf. 2
	30/06/2026	31/12/2025	
Actifs			
Liquidités	434 376	463 898	
Créances sur les banques	4 901 827	5 259 352	
Créances résultant d'opérations de financement de titres	150 000	447 561	
Créances sur la clientèle	5 749 673	5 249 408	
Créances hypothécaires	1 974 399	1 986 540	
Opérations de négoce	0	0	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	268 117	259 513	
Immobilisations financières	3 252 820	3 122 847	
Comptes de régularisation	334 546	328 609	
Participations	12 856	13 364	
Immobilisations corporelles	366 557	370 089	
Valeurs immatérielles	55 609	65 646	
Dont goodwill	47 706	56 345	a
Dont autres valeurs immatérielles	7 903	9 301	b
Autres actifs	89 850	53 792	
Total des actifs	17 590 630	17 620 618	
Fonds étrangers			
Engagements envers les banques	667 260	1 143 468	
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	13 818 556	13 461 895	

	Selon clôture comptable	Selon clôture comptable	Réf. 2
	30/06/2026	31/12/2025	
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	264 347	210 794	
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage et emprunts	919 343	833 920	
Comptes de régularisation	430 065	481 767	
Autres passifs	113 014	86 707	
Provisions	34 826	36 850	
Dont impôts latents	11 055	11 917	
Total des fonds étrangers	16 247 411	16 255 400	
Fonds propres			
Réserve pour risques bancaires généraux	151 075	151 075	
Capital social	58 694	58 694	
Dont reconnu en qualité de CET1	58 694	58 694	
Dont reconnu en qualité d'AT1			
Réserves légales / réserves facultatives / bénéfices (pertes) reportées et de la période concernée	1 128 961	1 153 582	
(Propres parts du capital)	0	0	
Intérêts minoritaires (7)	4 488	1 866	
Dont reconnu en qualité de CET1	4 488	1 866	
Total des fonds propres	1 343 218	1 365 218	

¹Une seule colonne est présentée, les cercles de consolidation sont identiques. Les lignes non utilisées ont été omises.
²Référence reprise sous la présentation de la composition des fonds propres réglementaires.



Composition des fonds propres réglementaires pris en compte / présentation des fonds propres réglementaires pris en compte (CC1)¹
En milliers de CHF

		Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Réf. 2
		30/06/2026	31/12/2025	
Fonds propres de base durs (CET1)				
1	Capital social émis et libéré, pleinement pris en compte	58 694	58 694	
2	Réserves issues des bénéfices, y c. réserves pour risques bancaires généraux après déduction des engagements fiscaux latents qui ne sont pas adossés à une provision correspondante , bénéfice ou perte reporté(e) et de la période concernée	1 013 554	1 010 558	
3	Réserves issues du capital, réserves pour conversion des monnaies étran-gères dans les boucllements consolidés et autres réserves	215 811	220 726	
5	Parts minoritaires prises en compte en tant que CET1	4 488	1 866	
6	CET1, avant ajustements prudentiels	1 292 548	1 291 845	
Ajustements prudentiels relatifs aux CET1				
7	Évaluation prudente	0	0	
8	Goodwill, net des engagements fiscaux latents comptabilisés	-47 706	-56 345	a
9	Autres valeurs immatérielles, sans les droits de gestion hypothécaire (mortgage servicing rights), net des engagements fiscaux latents compta-bilisés	-7 903	-9 301	b
26	Autres ajustements spécifiques	-99 764	-101 491	
28	Somme des ajustements relatifs au CET1	-55 609	-65 646	
29	CET1 net	1 137 175	1 124 708	
Fonds propres de base supplémentaires (AT1)				
Ajustements prudentiels relatifs à l'AT1				
41	Autres déductions	0	0	
42	Montant des déductions de Tier 2 excédant les fonds propres de Tier 2	0	0	
42a	Déductions relatives à l'AT1, imputées au CET1	0	0	
43	Somme des ajustements relatifs à l'AT1	0	0	
44	AT1 net	0	0	
45	Fonds propres de base (Tier 1) net (= CET1 net + AT1 net)	1 137 175	1 124 708	
Fonds propres complémentaires (Tier 2)				
46	Instruments émis et libérés, qui sont pleinement pris en compte, nets des amortissements calculatoires (art. 30, al. 2, OFR)	19 370	19 559	
51	Tier 2 avant ajustements prudentiels	19 370	19 559	
Ajustements prudentiels relatifs aux Tier 2				
56	Autres déductions	0	0	
56a	Déductions relatives au Tier 2, imputées à l'AT1	0	0	

		Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Chiffres nets (après impact des dispositions transitoires)	Réf. 2
		30/06/2026	31/12/2025	
57	Somme des ajustements relatifs au Tier 2	0	0	
58	Tier 2 net	19 370	19 559	
59	Fonds propres pris en compte (Tier 1 net + Tier 2 net)	1 156 545	1 144 267	
60	Somme des positions pondérées en fonction des risques (RWA)	5 955 655	6 003 127	
Ratios de fonds propres				
61	Ratio CET1 (ligne 29) (en % des RWA)	19,1%	18,7%	
62	Ratio Tier 1 (ligne 45) (en % des RWA)	19,1%	18,7%	
63	Ratio relatif aux fonds propres pris en compte (ligne 59) (en % des RWA)	19,4%	19,1%	
64	Exigences de volants spécifiques en CET1 selon les normes minimales de Bâle: volant de fonds propres + volant anticyclique étendu selon l'art. 44a OFR + volant de fonds propres relatif aux banques d'importance systémique (en % des RWA)	2,5%	2.5%	
65	Dont volant de fonds propres selon les normes minimales de Bâle (en % des RWA)	2,5%	2.5%	
66	Dont volant anticyclique selon les normes minimales de Bâle: volant anticycli-que étendu selon l'art. 44a OFR (en % des RWA)	0,0%	0,0%	
67	Dont volant de fonds propres relatif aux banques d'importance systémique selon les normes minimales de Bâle (en % des RWA)	0,0%	0,0%	
68	CET1 disponibles pour satisfaire les exigences en volants selon les normes minimales de Bâle (ligne 64) après déduction du CET1 pour couvrir les exi-gences minimales et, le cas échéant, les exigences TLAC (en % des RWA)	11,4%	11,1%	
68a (4)	Exigences globales en CET 1 selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des RWA)	7,8%	7,8%	
68b	Dont volant anticyclique selon les art. 44 et 44a OFR (en % des RWA)	0,0%	0,0%	
68c	CET1 disponibles (en % des RWA)	15,2%	14,9%	
68d	Exigences globales en Tier 1 selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des RWA)	9,6%	9,6%	
68e	Tier 1 disponible (en % des RWA)	17,0%	16,7%	
68f	Fonds propres minimaux majorés du volant de fonds propres selon l'annexe 8 de l'OFR, majorées des volants anticycliques selon les art. 44 et 44a OFR (en % des RWA)	12,0%	12,0%	
68g	Fonds propres pris en compte (en % des RWA)	19,4%	19,1%	
Montants inférieurs aux seuils, avant pondération en fonction des risques				
72	Participations non qualifiées dans le secteur financier et autres instruments avec TLAC dans le secteur financier	135 565	136 138	
73	Participations qualifiées dans le secteur financier qui sont prises en compte comme CET1	12 198	12 704	
Plafonds relatifs à la prise en compte dans le Tier 2				
77	Plafond relatif à la prise en compte des correctifs selon l'AS-BRI	40 907	40 278	

¹ La colonne « impact des dispositions transitoires » n'est pas présentée car le Groupe ne bénéficie pas de dispositions transitoires. Les lignes non utilisées ont été omises | ² Référence reprise sous la présentation de la composition des fonds propres pris en compte.



Réconciliation entre les valeurs comptables et les positions réglementaires au 30 juin 2026 (LI1)¹
En milliers de CHF

30/06/2026					
	a	c	d	f	g
Valeurs comptables					
	Valeurs comptables selon le cercle de consolidation comptable	selon prescriptions sur les risques de crédit	selon prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	selon les prescriptions sur les risques de marché	pas soumises à des exigences de fonds propres ou soumis à la déduction
Actifs					
Liquidités	434 376	434 376			
Créances sur les banques	4 901 827	4 523 577	378 250		
Créances résultant d'opérations de financement de titres	150 000	0	150 000		
Créances sur la clientèle	5 749 673	5 737 157	12 516		
Créances hypothécaires	1 974 399	1 974 399			
Opérations de négoce	0	0		0	
Valeurs de remplacement positives d'instruments financiers dérivés	268 117		268 117		
Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0				
Immobilisations financières	3 252 820	2 287 286		965 534	
Comptes de régularisation	334 546	334 546			
Participations	12 856	12 856			
Immobilisations corporelles	366 557				
Valeurs immatérielles	55 609				55 609
Autres actifs	89 850	87 183			
Capital social non libéré	0				
Total actifs	17 590 630	15 391 380	808 883	965 534	55 609
Engagements					
Engagements envers les banques	667 260				667 260
Engagements résultant des dépôts de la clientèle	13 818 556				13 818 556
Valeurs de remplacement négatives d'instruments financiers dérivés	264 347		264 347		0
Emprunts et prêts des centrales d'émission de lettres de gage	919 343				919 343
Comptes de régularisation	430 065				430 065
Autres passifs	113 014				113 014
Provisions	34 826				34 826
Total engagements	16 247 411	0	264 347	0	15 983 065

¹ La colonne b a été omise car le cercle de consolidation réglementaire est identique au cercle de consolidation comptable

Présentation des différences entre les positions réglementaires et les valeurs comptables (LI2)
En milliers de CHF

30/06/2026					
	a	b	d	e	
Total		Positions soumises à:			
		des prescriptions sur les risques de crédit	des prescriptions sur les risques de crédit de contrepartie	des prescriptions sur les risques de marché	
1	Valeurs comptables des actifs au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau LIQ2)	17 590 630	15 391 380	808 883	965 534
2	Valeurs comptables des engagements au niveau du cercle de consolidation réglementaire (selon tableau LIQ2)	264 347	0	264 347	0
3	Montant net au niveau du cercle de consolidation réglementaire	17 326 283	15 391 380	544 536	965 534
4	Positions hors bilan	1 103 124	1 103 124		
5	Différences d'évaluation				
6	Différences provenant de règles de compensation différentes, autres que celles figurant déjà dans la ligne				
7	Différences dans la prise en compte des corrections de valeur et provisions				
8	Différences résultant des filtres prudentiels				
9	Autre				
10	Positions pertinentes pour les calculs réglementaires	18 429 408	16 494 504	544 536	965 534

Les écarts entre les valeurs comptables au bilan et les valeurs réglementaires sont dues aux éléments suivants:

- Les positions hors bilan (engagements conditionnels et disponibles de limites révocables et irrévocables)
- Les écarts d'évaluation pour les opérations repos (exposition après prise en compte des décotes réglementaire)
- Les correctifs de valeur qui sont portés en déduction des expositions dans la balance comptable



Information relative au débit d’actif

Actifs grevés et non grevés au 30 juin 2026 (ENC)
En milliers de CHF

	a	b	c	d
	Actifs grevés, sans les facilités de banque centrale	Facilités de banque centrale	Actifs non grevés, sans les facilités de banque centrale	Total
1 Liquidités	0	3 184	431 192	434 376
2 Créances sur les banques	163 887	0	4 737 940	4 901 827
3 Créances résultant d'opérations de financement de titres	0	0	150 000	150 000
4 Créances sur la clientèle	12 226	0	5 737 447	5 749 673
5 Créances hypothécaires	0	0	1 974 399	1 974 399
6 Opérations de négoce	0	0	0	0
7 Autres instruments financiers évalués à la juste valeur	0	0	0	0
8 Immobilisations financières	3 500	596 398	2 652 922	3 252 820
9 Autres actifs	7 801	0	1 119 734	1 127 535
10 Total des actifs	187 414	599 581	16 803 634	17 590 630

Information relative au ratio de levier

Ratio de levier: comparaison entres les actifs au bilan et l’engagement total relatif au ratio de levier (LR1)
En milliers de CHF

	30/06/2026	31/12/2025
1 Total des actifs selon les états financiers publiés	17 590 630	17 620 618
2 Ajustements relatifs aux investissements dans des entités bancaires, financières, d'assurance ainsi que dans des entreprises n'exerçant pas leur activité dans le secteur financier, qui sont consolidées au niveau des comptes mais qui ne sont pas incluses dans le périmètre de consolidation prudentiel ainsi que les ajustements relatifs aux valeurs patrimoniales qui sont déduites des fonds propres de base	-147 470	-157 836
3 Ajustement des positions de titrisation qui remplissent les exigences opérationnelles en matière de transfert de risques	0	0
4 Ajustements pour une exception provisoire des avoirs de banques centrales le cas échéant	0	0
5 Ajustements relatifs aux actifs fiduciaires, portés au bilan conformément aux prescriptions comptables mais non pris en compte dans la mesure du ratio de levier	0	0
6 Ajustements pour opérations ordinaires non exécutées selon le principe de la date de conclusion	0	0
7 Ajustements pour transactions reconnues de cash pooling	0	0
8 Ajustements relatifs aux dérivés	234 497	277 326
9 Ajustements relatifs aux opérations de financement sur titres (SFT)	0	0
10 Ajustements relatifs aux opérations hors bilan suite à la conversion des opérations hors bilan en équivalents-crédits	1 088 268	1 160 586
11 Ajustements pour évaluations prudentes, corrections de valeur spécifiques et diverses, qui réduisent les fonds propres de base	0	0
12 Autres ajustements	-7 903	0
13 Engagement total soumis au ratio de levier (somme des lignes 1 à 12)	18 758 022	18 900 694



Ratio de levier: présentation détaillée (LR2)		
En milliers de CHF		
	30/06/2026	31/12/2025
Expositions bilantaires		
1	Postes du bilan, à l'exclusion des dérivés et des opérations de financement sur titres (SFT), mais incluant les sûretés	17 172 51116 913 124
2	Inscription au bilan des sûretés fournies pour des produits dérivés, dans la mesure où elles sont déduites des actifs du bilan conformément aux normes comptables	00
3	Déductions des créances pour marge variable (variation margin) remise sous forme de paiements supplémentaires en liquidités de sûretés dans le cadre d'opérations sur dérivés	-375 212-254 869
4	Ajustement pour titres, obtenus par la banque dans le cadre de SFT et saisis comme valeur patrimoniale	00
5	Corrections de valeur portées en déduction des fonds propres de base (Tier 1) en lien avec des positions au bilan	00
6	Valeurs patrimoniales déduites lors du calcul du Tier 1 et ajustements prudentiels	-155 373-167 137
7	Total des postes du bilan dans le cadre du ratio de levier sans les dérivés et les SFT (sommes de lignes 1 à 6)	16 641 92516 491 118
Expositions en dérivés		
8	Valeurs de remplacement positives relatives à toutes les transactions en dérivés, y compris celles conclues avec des contreparties centrales, après prise en compte des paiements de marges et des accords de compensation	395 436257 981
9	Majorations de sécurité (add-on) relatives à tous les dérivés	482 391543 448
10	Déduction portant sur l'engagement envers une contrepartie centrale qualifiée (QCCP), en l'absence d'engagement envers les clients en cas de défaut de la QCCP	00
11	Valeurs nominales effectives des dérivés de crédit émis, après déduction des valeurs de remplacement négatives	00
12	Compensation avec les valeurs nominales effectives des dérivés de crédit opposés et déduction des majorations de sécurité (add-on) couvrant les dérivés de crédit émis	00
13	Total des expositions en dérivés (sommes lignes 8 à 12)	877 827801 429
Opérations de financement de titres (SFT)		
14	Actifs bruts relatifs aux SFT sans compensation sauf en cas de novation auprès d'une contrepartie centrale qualifiée, ajustés pour ceux qui ont été comptabilisés comme ventes	150 000447 561
15	Compensation des engagements et créances monétaires relatives aux SFT	00
16	Engagements en lien avec le risque de crédit de contrepartie des SFT	00
17	Engagements en lien avec le risque de crédit de contrepartie des SFT avec la banque agissant en qualité de commissionnaire	00
18	Total des engagements relatifs aux SFT (somme des lignes 14 à 17)	150 000447 561

		30/06/2026	31/12/2025
Autres expositions hors bilan			
19	Opérations hors bilan aux valeurs nominales brutes avant l'utilisation des facteurs de conversion en équivalents-crédit	4 537 159	4 606 672
20	Ajustements relatifs à la conversion en équivalents-crédit	-3 448 891	-3 446 086
21	Provisions générales et spécifiques en lien avec des positions de risques hors bilan, déduites lors du calcul du Tier 1	0	0
22	Total des positions hors bilan (somme des lignes 19 à 21)	1 088 268	1 160 586
Fonds propres pris en compte et exposition globale			
23	Tier 1	1 137 175	1 124 708
24	Engagement total (somme des lignes 7, 13, 18 et 22)	18 758 020	18 900 694
Ratio de levier			
25	Ratio de levier	6,1%	6,0%

Le ratio de levier en hausse de 6.0% à 6.1% sur le 1er semestre 2026.



Principales caractéristiques
des instruments de fonds propres

Ce tableau répond à l'exigence de présenter les principales caractéristiques des instruments de fonds propres qui ont été émis (CCA)

	Action nominative EdR	Emprunt subordonné
Principales caractéristiques		
1	Emetteur	EDMOND DE ROTHSCHILD (SUISSE) S.A. Société anonyme
2	Identifiant	FR0010484410
3	Droit régissant l'instrument	Code suisse des obligations
Traitement réglementaire		
4	Prise en compte sous le régime transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	non applicable
5	Prise en compte sous le régime post-transitoire de Bâle III (CET1 / AT1 / T2)	Tier 2
6	Eligible au niveau individuel / du groupe / individuel et groupe	établissement et groupe
7	Titre de participation / titre de dette / instrument hybride / autre	titre de participation
8	Montant pris en compte dans les fonds propres réglementaires (selon le dernier rapport remis à la BNS)	CHF 58'693'500
9	Valeur nominale de l'instrument	CHF 100
10	Rubrique comptable	fonds propres - Capital social
11	Date initiale d'émission	09.07.1987
12	Perpétuel / muni d'une échéance	perpétuel
13	Date d'échéance initiale	aucune date d'échéance
14	Remboursement anticipé au gré de l'émetteur (sous réserve d'accord prudentiel)	non
15	Date du remboursement anticipé facultatif / dates relatives à un remboursement anticipé conditionnel / montant du remboursement	Remboursement partiel de EUR 29'000'000 en 2013. Solde non remboursé au 30.06.2026
16	Dates de remboursement anticipé ultérieures, cas échéant	non applicable

	Action nominative EdR	Emprunt subordonné
Coupon / dividende		
17	fixe / variable / initialement fixe puis variable / initialement variable puis fixe	variable
18	Taux du coupon et indice, cas échéant	Initialement fixe, puis variable
19	Existence d'un mécanisme de suspension des dividendes (absence de dividende sur l'instrument implique renoncia-tion à un dividende sur les actions ordinaires)	non applicable
20	Paiement d'intérêts / dividendes : totalement discrétionnaire / partiellement discrétionnaire / obligatoire	Obligatoire
21	Existence d'un saut de rémunération (step up) ou autre incitation au remboursement	non
22	Non cumulatif / cumulatif	non cumulatif
23	Convertible / non convertible	non convertible
30	Mécanisme de dépréciation	non
31	Seuil de déclenchement d'une dépréciation	non applicable
32	Dépréciation totale / partielle	non applicable
33	Dépréciation permanente / temporaire	non applicable
34	Si temporaire, description du mécanisme d'appréciation	non applicable
35	Position dans la hiérarchie de subordination en cas de liquidation (indiquer le type d'instrument de rang immédiatement supérieur)	Dettes senior
36	Présence de caractéristiques empêchant une pleine reconnaissance sous le régime de Bâle III	Pas de clause PONV

